Marie Moret à Élise Pré, 8 mai 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57
Collation4 p. (91v, 92r, 93v, 94r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Élise Pré, 8 mai 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46284

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction8 mai 1896
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
DestinatairePré, Élise (1861-)
Lieu de destinationGuise (Aisne) – Familistère, appartement n° 195

Description

RésuméMarie Moret propose de nouveau à Élise Pré de la réoccuper s'il n'y a pas de place disponible à l'usine ou dans les services du Familistère, en venant travailler chez elle à partir du 11 mai 1896 de 8 h à 19 h. Buridant et sa femme continuant de dormir chez Marie Moret dans la chambre où coucheront Émilie et

Marie-Jeanne Dallet, Élise ne pourra préparer celle-ci que le matin de leur arrivée. Demande à Élise de faire le nettoyage général de ses appartements sans décrocher les tableaux. Buridant pourra aussi lire cette lettre. Fait le point sur le carnet des dépenses : la somme restante suffira jusqu'à leur retour, puis Marie Moret donnera 20 F à Élise Pré ; convient d'un salaire de 20 centimes de l'heure pour la journée de nettoyage. Dans la mesure où Élise Pré sera occupée à plein temps par Marie Moret, Émilie Dallet écrit à madame Louis pour l'entretien de son appartement.

Mots-clés

Économie domestique, Emploi, Finances personnelles, Hospitalité
Personnes citées

- Buridant, Henri (1864-1927)
- Buridant, Victoire (1867-)
- Dallet, Émilie (1843-1920)
- Dallet, Marie-Jeanne (1872-1941)
- Louis, Eugénie (1867-)

Lieux cités

- Guise (Aisne) – Familistère
- Guise (Aisne) – Familistère : usine

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/03/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46284?context=pdf

Nîmes 8 mai 1896

Ma chère Elise,

Je vous confirme ma lettre du 12 avril. Comme je vous le disais dans cette lettre, s'il n'y a en ce moment ni à l'usine ni au familistère de place où il soit de votre plus grand intérêt d'entrer, je puis vous réoccuper à partir de lundi prochain 11 mai.

Je me suis entendue à ce sujet avec M. Buridant. Il est convenu que vous pouvez venir travailler dans les appartements chez moi dès 8 heures du matin et que vous lui remettrez la clef à 4 heures du soir.

M. et Madame Buridant continuent de coucher chez moi jusque et y compris la nuit qui précédera notre arrivée.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46284?context=pdf

Par conséquent, comme ce sera dans la même chambre que coucheront Madame Dallet et sa fille — ainsi qu'elles le faisaient lors de notre départ — vous ne pourrez préparer les lits de cette chambre là que le matin du jour de notre arrivée. — Nous vous ferons savoir le jour dès que nous le saurons nous-mêmes. Il n'est pas encore fixé. Ce sera peut-être fin de la semaine prochaine, soit vers le 16 ou

— En attendant, refaites, ma chère Elise, le nettoyage général; mais je vous recommande bien de ne pas décrocher les tableaux : cela a plus d'inconvénients que d'utilité.

— M. Buridant m'a parlé des jalousies

il vous dira ce que je lui écris à ce sujet. C'est lui aussi qui vous remettra cette lettre ; et je lui demande de la lire avant de vous la donner, afin que tout soit bien entendu, et que je ne sois pas obligée d'écrire deux fois la même chose, j'ai trop d'ouvrage à faire.

M. Buridant m'a informée qu'il reste sur le carnet 55 francs, 10 c. Cela suffit pour l'instant. Au moment de notre rentrée, comme vous aurez besoin d'argent en caisse, M. Buridant vous remettra vingt francs et inscrira sur une feuille de livre de dépenses que je lui envoie et sur laquelle vous pourrez inscrire vos dépenses, comme vous faisiez autrefois.

Si quelque chose ne va pas

Pourtant sans ces dispositions, dites
de moi afin que les choses s'arrangent
au mieux.

En attendant notre retour et que
vous reprenez vos repas chez moi, je
vous compterai vos heures à 20 centim.
soit pour votre journée de 8h du matin
à 7h du soir, onze heures à vingt centim.
2 francs 20.

Comme je vous prends ainsi toute
la journée pour le travail de chez moi,
Madame Dullet écrit par ce même
courrier à Madame Louis pour la
remise en état de ses propres appar-
tements.

Donc, ma chère Elise, à bientôt
ce sera avec un vrai plaisir que nous
vous reverrons. Toute la famille vous
envoie bon meilleur souvenir

Marie Godin

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46284?context=pdf